CONSEIL DE VILLE

Cette séance du conseil, déjà deux fois remise, a enfin eu lieu, hier soir.

Le rapport de la votation du règlement a été soumis au conseil, et n'a soulevé aucune discussion. Le rapport constate que le règlement n'a pas été adopté par les électeurs vu que les listes contenant 2,360 électeurs, les deux cinquièmes n'ont pas été obtenus. On dit que les partisans du bonus vont contester la validité de cette votation, et que les faits suffisants pour l'annuler sont nombreux.

***

Une longue discussion s'est engagée au sujet de l'adoption du rapport transmis par le comité des travaux, concernant la construction d'un égoût sur la rue Bank. La construction de cet égoût avait été accordée aux entrepreneurs Sparks, Cundell et Walkins, qui l'ont refusée, parce qu'on ne leur donnait pas en même temps l'égoût de la rue Wellington à construire, et que le prix payé pour celui de la rue Bank n'était pas suffisant Finalement le conseil décida de donner l'ouvrage au soumissionnaire suivant qui demande un prix un peu plus élevé, mais qui est prêt à construire l'égoût.

Le rapport recommande qu'à l'avenir un dépôt de 5 pour cent sur le prix des travaux sera préalablement exigé de chaque soumissionnaire et ne sera pas remis à ceux qui refuseront d'exécuter l'ouvrage au prix qu'ils ont demandé.

***

Le conseil de ville a adopté à l'unanimité le rapport du comite de cotisation présenté par M. l'échevin Chabot, recommandant que les employés publics soient cotisés sur leurs revenus, nonobstant la décision contraire donnée par les cours de justice en Canada dans la cause de Leprohon *vs.* la ville d'Ottawa Le comité recommande que toutes mesures soient prises pour mettre en force la perception de ces taxes, et que si les cours en Canada décident contre la ville, que la cause soit portée devant le conseil privé en Angleterre. L'augmentation du revenu pour la ville sera d'environ $7,000 à $7,000

***

Le rapport de l'ingénieur de la cité recommandant que des réparations soient faites à l'égoût de la rue Bay, est adopté, ainsi que des règlements pour construire des égoûts dans les rues St-Joseph, King et Besserer.

***

Deux motions présentées par M. l'échevin McCuaig sont rejetées. La première pour envoyer MM. les échevins Cox et Lauzon, et M. le chef de la brigade du feu Young en députation à l'exposition de Guelph afin d'obtenir que la prochaine exposition provinciale soit tenue à Ottawa. Ont voté pour cette motion MM. McCuaig, Germain, Chabot et Laverdure.

La seconde motion qui a été rejetée demandait que la ville offrit à lord Coleridge le titre de citoyen lorsqu'il visitera la capitale. M. l'échevin Whelan ayant prétendu que la ville d'Ottawa n'avait pas ce pouvoir et que c'était une coutume inusitée en Amérique, mais qu'une adresse de bienvenue seule pouvait être présentée en cette circonstance, les échevins présents, moins MM. Chabot, O'Leary et McCuaig, se sont rangés à cette opinion et ont voté contre la motion. Ce serait malheureux si ce vote avait pour effet d'empêcher lord Coleridge de visiter Ottawa. Notre ville n'aurait pas un renom de bien grande hospitalité à l'étranger.

***

Les paroles que M. Whelan a prononcées en s'opposant à cette dernière motion n'ont pas été du goût de M. McCuaig, surtout lorsque M. Whelan a prétendu qu'il était absurde de vouloir offrir le titre de citoyen d'Ottawa à lord Coleridge. M. McCuaig a demandé une rétractation, et comme celle-ci ne venait pas, le bouillant échevin s'est élancé pour frapper M. Whelan. Cette échauffourée provoque les cris de à l'ordre, police, je vais ajourner l'assemblée (dit le maire), nous allons vous mettre à votre place (disent MM. Germain et Chabot); devant cette explosion, M McCuaig s'en retourna à son siège.

Le conseil s'est ajourné à dix heures et un quart.

A TRAVERS OTTAWA

Vente des bancs — La vente des bancs à l'église Ste-Anne aura lieu demain.

—14 livres de sucre pour $1 chez N. A. Savard.

Ecoles—Les écoles séparées s'ouvriront vers le six septembre prochain.

—Les pilules de noix longues du McGale guérissent le mal de tête, etc.—25c. par boîte.

De retour — Le chef de police Grant est arrivé de Toronto, ce matin.

—Sirop du Dr Coderre pour soulager les douleurs des jeunes enfants—25c. par bouteille.

Pour Algoma — Deux cent cinquante journaliers sont partis pour Algoma cette semaine.

—Avis aux hôteliers N; A. Savard recevra dans quelques jours 50,000 cigares qu'il vendra pour l'escompte.

Noyé — Un jeune garçon âgé de 12 ans nommé Locke, s'est noyé sur le canal Rideau, hier soir.

—M. Laurent Duhamel a toujours à son étal des saucisses, jambons fumés et volailles, etc., à bon marché.

Musique—Les membres du chœur Ste-Cécile ont réglé, hier soir, le programme de l'excursion de mardi prochain à Montebello.

—Pour toutes maladies menant à la consomption, faites usage du Baume d'Allen. Voyez l'annonce dans une autre colonne.

Feu dans les bois—Le feu est dans les bois en arrière de Templeton depuis quelques jours.

La rivière — Le niveau de l'eau sur la rivière Ottawa a baissé de neuf pieds et onze pouces depuis le premier de mai.

— Pour toutes maladies de gorge faites usage du Baume d'Allen. Voyez l'annonce dans une autre colonne

Accident — Un jeune homme du nom de Delenelle a eu un doigt enlevé, hier, par une machine, à la manufacture de chaussures de M. Lee.

—Le *Remède du Dr Sey* est le remède le plus prompt et le plus sûr pour chasser un excès de bile, pour guérir la dyspepsie et toutes les affections du foie, de l'estomac et des intestins.

Déménagement — Le Rév. M. Croteau, curé de la paroisse St-Jean Baptiste, habite son presbytère à Primrose Hill, depuis quelques jours. Les travaux de maçonnerie de l'église seront terminés vers la fin de septembre.

Ancien système — Autrefois on ne se purgeait qu'avec des pilules. Aujourd'hui l'usage se répand de plus en plus de se purger lentement, avec le meilleur tonique laxatif, les *Ameers Indigènes.*

Sténographe— M. J. A. Cartier, de Montréal, fils de M. Jos. Cartier, du département de l'agriculture, Ottawa, vient d'être nommé sténographe officiel pour le district de Québec. Nos félicitations à notre jeune ami.

Les directeurs de pensions, instituteurs et autres trouveront constamment, au magasin de musique de F. Boucher, 158, rue Sparks un choix varié de cantates pour distributions de prix, fin d'année, fêtes de supérieurs, visite de pasteur et d'évêque; ainsi qu'une splendide collection de romances françaises spécialement publiées pour Pensionnats.

Adresse et cadeau—Les parents et amis de M. Joseph Durocher, demeurant sur le chemin de Montréal, lui ont présenté, hier soir, deux magnifiques cadeaux ainsi qu'une belle adresse à l'occasion de sa 39e anniversaire de sa naissance. La musique de Ste. Anne dont M. Durocher est un des plus anciens membres, s'est rendue en uniforme à sa résidence. Les cadeaux représentaient une valeur de $60, moitié par la musique de Ste. Anne, et moitié par les parents et amis. L'adresse a été lue par M. J D Gareau, tambour major et enluminée par M. Henri Roy du Dept des Travaux Publics.

Indice—Une belle peau, un teint frais, annoncent le soin, l'ordre, la propreté. Il faut à une jeune personne sa fiole de *Lotion Persienne*, comme il lui faut sa boîte de poudre à dent.

OTTAWA, ONT., 10 Juillet 1880

Cher Monsieur,—J'ai beaucoup de plaisir à recommander l'Elexir de Down, pour les rhumes, la toux, et toutes les affections des poumons, soit pour les enfants ou les adultes, car j'en ai fait usage pendant dix ans dans ma famille, et avec le plus grand succès. Nous en avons toujours à la maison, et nous croyons que chaque famille devrait en faire usage en suivant bien les directions; un grand bien résultera de son usage. Tout à vous, JOHN HILL.

Accident fatal—Unaccident déplorable est arrivé ces jours derniers sur le chemin de fer de Cleveland, Ohio, où trois personnes ont perdu la vie. M. Philip Bréard, ci-devant d'Ottawa et beau-frère de M. Léonard Desmarais cordonnier, rue Murray, est l'une des victimes; il était employé comme mécancien sur le chemin de fer. On l'a inhumé à Cleveland, Ohio.

Grande foule—La foule d'étrangers qui visitent le restaurant Iroquois, en face de la gare Union, est tellement grande que le propriétaire, M. Gédéon Gratton, est obligé d'en appeler aux autorités pour maintenir l'ordre et empêcher les étrangers de s'emparer de ses bonnes liqueurs, vins et spiritueux. La Lager Beer est toujours la même. M. John Paré est toujours la pour satifaire les gourmets.

—Lisez ceci avec attention: Toute personne désirant laisser son ordre, soit pour pantalon ou habillement, ferait bien de se hâter d'aller à l'établissement New York, No. 523, rue Sussex, où M. J. L. Beaudry vient de recevoir de beaux tweeds, derniers patrons, tout laine, desquels il peut confectionner un habillement complet dans les derniers goûts pour la modique somme de $10 seulement. Chacun est invité à examiner les marchandises; accueil bienveillant de la part du patron et des employés.

—On recommande aux personnes prises de phtisie de camper dans les bois résineux. Le Rév. D. Murray, dans son livre sur les Adirondacks mentionne une cure merveilleuse de ce genre. Il est impossible à tous ceux qui souffrent des poumons d'aller camper dans les bois, cela ne leur est même plus nécessaire depuis que le SIROP DE GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY offre sous une forme agréable toute la vertu des bois resineux. C'est un remède d'un prix inestimable dans les cas de rhume, toux, maux de gorge, etc. En vente chez tous les pharmaciens. Prix 25 et 50cts la bouteille.

COUR DE POLICE

[Présidence du juge O'Gara]

Martha Shea, trouvée ivre sur la rue Cumberland, hier soir, est condamné à $2 d'amende et $2 de frais ou huit jours de prison.

Un individu accusé d'avoir obtenu de l'argent sous de faux prétextes, est renvoyé à lundi prochain.

Marguerite Carrière, accusée de tenir une maison de prostitution; cause remise à mardi prochain,

Marguaret Laird une habituée d'une maison de prostitution, est renvoyée en prison jusqu'à mardi.

Alex. McGibney, obstruant la voie publique, est acquitté.

Mary Garvin, accusée de garder un chien sans licence, est condamnée à $1 d'amende et $1 de frais.

Maggie Boyce, même offense, même pénalité.

Un épicier de la basse-ville, pour vente de boisson en quantité moindre que trois demiards, est condamné à $20 d'amende et les frais.

On Demande

UNE INSTITUTRICE pour enseigner l'anglais et le français.

S'adresser à
Rev. J. E, EMERY,
Mattawan.

25-7-83.

COLLEGE D'OTTAWA.

Dirigé par les RR. PP. Oblats.

La rentrée des élèves est fixée au 5 Septembre.

Les nouveaux élèves qui désirent entrer comme externes doivent se présenter le

MARDI, 4 SEPTEMBRE,

(De 9 a.m. à Midi, et de 2 à 6 p.m.)

L'Examen d'admission aura lieu le

MERCREDI 5 SEPTEMBRE

(A 9 heures a.m.)

FRAIS D'ENSEIGNEMENT

PAR TERME DE 5 MOIS.

Cours classique	**$15 00**
Cours commercial	**10 00**
Cours preparatoire	**7 50**

Pour plus amples informations, consulter le Prospectus qui sera renvoyé sur demande.

LIBRAIRIE FRANCAISE D'OTTAWA.

Je sousigné prends la liberté d'annoncer à MM. les Instituteurs et Institutrices, que je puis leur fournir tous les livres d'écoles en Français et en Anglais, ainsi que les autres articles requis pour les classes, tel que

PAPIER, PLUMES, ENCRE, CRAYONS, ARDOISES, etc.

Une visite est sollicitée.

P. C. GUILLAUME

LIBRAIRE,

No. 445, Rue Sussex

1er Sept. 1882 1a

THÉ!

Oscar McDonell,

EPICIER ET MARCHAND DE VINS

101, Rue RIDEAU,

OTTAWA.

20février 1883 1a

JOS. SENECAL,

Entrepreneur de Pompes Funèbres

265 et 261

RUE DALHOUSIE,

OTTAWA,

A l'établissement le plus grand et le plus complet de la province d'Ontario.

UN REFRIGÉRATEUR BREVETÉ couserve les corps avec succès pour une période indéfinie. Les personnes donnant leur commande au moins DEUX HEURES avant le départ du train ou du bateau peuvent avoir confiance qu'elles seront servies à point.

On peut s'adresser chez M. Senécal la nuit comme le jour.

AUX ENTREPRENEURS.

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et endossées, "Soumission pour hippodrome" seront reçues jusqu'à midi, MERCREDI, 29 AOUT, pour le déplacement des bâtiments et le nivellement d'un hippodrome d'un demi mille, sur le parc "Dominion."

Les plans et spécification peuvent être vus au bureau de l'ingénieur, Hôtel-de-ville.

La corporation ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT SURTEES,
Ingénieur de la cité.

Bureau de l'Ingénieur de la cité,
Ottawa, 20 août 1883.

Fête de la Confédération.

Ceux qui désirent louer des effets pour ce jour là à l'entrepôt de meubles VARIETY HALL, voudront bien donner leurs commandes le plus tôt possible. Je puis fournir des couteaux, des fourchettes et des cuillères, de la vaisselle, des verres, des poêles, des chaises, des tables, et aussi tables pliantes et chaises de camp pour les piques-niques. La VARIETY HALL sera ouverte jusqu'à deux heures de l'après-midi lundi, le jour de la fête de la confédération]

532 ET 534, RUE SUSSEX,

J. BOYDEN.

Ottawa, 7 décembre 1882. 1a

SPRUCINE

Une des meilleures préparations offertes jusqu'ici au public, pour le soulagement immédiat et la guérison de la Toux, du Rhume, de la Bronchite, de l'Enrouement, de la Croupe et de toutes les maladies de la Gorge et des Poumons.

A vendre partout à 25c et 50c la bouteille.

B. E. McGALE, Chimiste.
Montréal.

1883

Sirop des Enfants du Dr Goderre

Ce sirop est préparée avec l'approbation des professeurs de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal, Faculté de Médecine de l'Université du Collège Victoria.

Le sirop des enfants est supérieur à toutes les préparations calmantes offertes aux mères de famille pour conserver la santé de leurs enfants; il peut être donné avec la plus grande confiance aux enfants dans les cas suivants: Colique. Diarrhée, Dyssenterie, Dentition douloureuse, insomnie, Toux. Rhume, Coqueluche, etc.

Demandez le SIROP DU DR GODERRE et n'en achetez point d'autre.

En vente par tout le Canada et les Etats Unis.

PRIX, 25 Cts. LA BOUTEILLE,

Seul propriétaire,
B. E. McGALE, Chimiste.
Montréal

1883 1a.

Pilules de Noix Longues Composées,

De McGALE
Recouvertes en sucre.

Pour la guérison certaine de toutes les affections bilieuses, torpeur du foie, maux de tête, indigestions, étourdissements et de toutes les malaises causés par le mauvais fonctionnement de l'estomac.

Ces pilules sont fortement recommandées comme étant un des plus sûrs et des plus efficaces remèdes contre les maladies plus haut mentionnées. Elles ne contiennent pas de mercure ni aucune de ses préparations. Tout en étant un puissant purgatif, pouvant être administré dans n'importe quel cas, elles ne contiennent aucune de ces substances délétères qui pourraient les rendre préjudiciables à la santé des enfants ou des personnes âgées. Les PILULES DE NOIX LONGUES COMPOSÉES, DE McGALE, sont préparées avec soin, avec un extrait concentré, tiré de la noix longue et combiné avec d'autres principes végétaux, de manière à les placer au premier rang parmi toutes les pilules stomachiques jusqu'à présent offertes au public.

B. E McGALE, Chimiste,
Montréal.

1883 1a